

**COLLECTIVITE TERRITORIALE DE CORSE**

**ASSEMBLEE DE CORSE**

**1<sup>ERE</sup> SESSION EXTRAORDINAIRE POUR 2010**

**21 JANVIER**

**QUESTION ORALE POSEE PAR  
Mme Hélène LUCIANI-PADOVANI  
- GROUPE CORSE NOUVELLE -**

**OBJET** : Mise en œuvre du plan énergétique adopté par notre Assemblée le 24 novembre 2005

Monsieur le Président,

Ma question ne portera pas sur l'état d'avancement des moyens de production thermiques prévus au plan énergétique voté par notre Assemblée le 24 novembre 2005 (délibération n° 05/225).

Dans le cadre de cette question, je me bornerai à aborder le sujet de la modernisation des réseaux de distribution de l'électricité.

Comme vous le savez, ce point important figure au plan énergétique et intéresse au premier chef les habitants de notre île, notamment ceux résidant dans le monde rural.

Je relève que ce volet particulier du plan énergétique n'a pas été examiné à l'occasion des travaux du Conseil Energétique, malgré une demande de ma part en ce sens.

De fait, il ressort que l'activité des différents syndicats d'électrification couvrant le territoire, en charge de l'extension et du renforcement des réseaux en zone rurale n'a jamais été évoquée, ce qui ne nous permet pas d'apprécier la réalité de la situation dans un domaine pourtant essentiel.

C'est pourquoi je vous remercie, Monsieur le Président, de bien vouloir nous faire part du bilan de votre action à ce niveau, conformément au mandat donné par notre Assemblée, figurant dans les articles 28 et 29 du plan énergétique du 24 novembre 2005 et nous indiquer les résultats obtenus en terme de réalisation des investissements nécessaires.